
CABINET

N° 0324-- /MEF-CAB

COMMUNIQUE

La République du Congo annonce le rachat de l'intégralité des actions détenues par le Groupe Société Générale dans le capital social de la Société Générale Congo.

L'État congolais est heureux d'annoncer la signature le lundi 31 juillet 2023 à Brazzaville, d'un accord avec le Groupe Société Générale en vue du rachat des actions détenues par ce dernier dans sa filiale Société Générale Congo. Cet accord a été conclu suite à l'annonce du Groupe Société Générale de sa volonté de se retirer de plusieurs pays en Afrique dont la République du Congo. L'opération reste soumise à la validation des autorités réglementaires.

C'est dans ce contexte que Son excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, a instruit Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, à faire valoir le droit de préemption de l'État congolais pour l'acquisition de l'intégralité des 93,5% des parts détenus par le Groupe Société Générale.

Dans le cadre de sa vision pour l'avenir du secteur bancaire congolais, l'État congolais annonce qu'il explorera des possibilités des partenariats avec des institutions financières internationales réputées pour établir un nouveau partenariat bancaire solide et engagé au financement de l'économie nationale.

Cette démarche vise à garantir la continuité des services bancaires de qualité en République du Congo tout en stimulant l'innovation et la modernisation du secteur financier.

L'État congolais tient à assurer la clientèle de la Société Générale Congo et toutes les parties prenantes du secteur financier congolais que la transition se déroulera de manière transparente dans le respect des prescriptions réglementaires.

Fait à Brazzaville, le

31 JUL. 2023


Jean-Baptiste ONDAYE

